



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Élections du Québec 2022 : priorités du milieu des affaires de la métropole

.....
25 août 2022

En vue des élections provinciales de 2022, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain fait le point sur les priorités du milieu des affaires de la métropole. Ces priorités s'appuient sur les analyses internes de l'équipe de la Chambre, sur nos consultations courantes auprès de la base d'affaires et sur un sondage réalisé au cours des dernières semaines. Nous présentons en annexe quelques faits saillants de ce dernier sondage.

La Chambre ne prend évidemment pas position en faveur ou à l'encontre de l'une ou l'autre des formations politiques. Cependant, elle interpelle tous les candidats et les partis en lice pour former le prochain gouvernement provincial à prendre connaissance des enjeux énoncés dans le présent avis et à préciser leurs positions et engagements.

1. Le prochain gouvernement du Québec devra agir rapidement afin d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre

La pénurie de main-d'œuvre est un enjeu prioritaire pour près des deux tiers (63 %) des répondants à notre sondage. Cette pénurie est bien réelle et elle ne s'estompe pas. Au premier trimestre de 2022, on recense plus de 220 000 postes vacants au Québec¹. Le temps de se féliciter d'un très bas taux de chômage est derrière nous. Avec des taux de 5,4 % dans le Grand Montréal en juin 2022² et de 4,3 % pour l'ensemble du Québec, l'heure n'est plus à la multiplication des emplois, mais à la recherche de solutions pour contrer la pénurie de main-d'œuvre et aider les entreprises.

La pénurie de main-d'œuvre crée en effet des défis majeurs qui mettent à risque la croissance de nos entreprises. Nos entrepreneurs sont confrontés à toutes sortes de difficultés bien concrètes. Les entreprises font face à des pressions constantes sur les salaires (près de 72 %), ce qui les force dans l'immédiat à augmenter leurs prix (ce qui alimente l'inflation). Dans bien des cas, elles doivent revoir leurs modèles d'affaires (58 % subissent des pertes de contrats dues à leur incapacité de répondre à la demande).

Face à ce défi, le recrutement à l'international représente dans bien des cas la seule solution de rechange immédiate pour de nombreuses entreprises. Le constat est clair : 81 % des répondants affirment qu'il est nécessaire de procéder à un rehaussement des seuils d'immigration à l'échelle de la province. Les statistiques démontrent que le Québec s'est considérablement amélioré depuis 10 ans en ce qui concerne l'intégration des nouveaux arrivants (le taux d'emploi chez les immigrants de 25 à 54 ans est passé de 69,9 % à 81,9 % entre avril 2021 et avril 2022³).

Devant les besoins urgents de main-d'œuvre au Québec ainsi que les projections démographiques confirmant la persistance de cet enjeu, la Chambre préconise une hausse significative du seuil d'immigration au Québec⁴. Afin de combler l'écart causé par les seuils insuffisants des dernières années, par les prévisions de postes vacants et par le fait que 53 % des cohortes d'immigrants rejoignent immédiatement le marché du travail, nous réclamons un seuil d'au moins 64 000 immigrants par année⁵.

Demande n° 1 : Comment comptez-vous pallier la pénurie de main-d'œuvre?

Demande n° 2 : Vous engagez-vous à augmenter le seuil d'immigration à un niveau permettant de répondre aux besoins de l'économie québécoise?

¹ Statistique Canada. Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les provinces et territoires, données mensuelles non désaisonnalisées. Juillet 2022. [En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410037101>].

² Ville de Montréal. Indicateurs clés de l'économie. Juillet 2022. [En ligne : INDICATEURS%20S%C9LECTIONN%C9S_29%20JUILLET%202022.PDF (montreal.qc.ca)].

³ Institut du Québec. Portrait de l'immigration au Québec : L'intégration économique à la hausse... mais les besoins aussi - Institut du Québec (institutduquebec.ca)].

⁴ CCMM. Redonner une impulsion durable à notre économie. 18 février 2022. [En ligne : <https://www.ccm.ca/fr/medias/fiscalite-economie/redonner-une-impulsion-durable-a-notre-economie/>].

⁵ Voir notamment les recommandations de la Chambre dans le cadre de la consultation sur le Programme de l'expérience québécoise. [En ligne : Le_PEQ,_outil_optimal_d'arrimage_entre_developpement_economique_et_immigration_|_CCMM].

2. Le prochain gouvernement du Québec devra s'assurer de notre capacité à atteindre les objectifs de réduction de GES

Lorsque nous avons demandé aux gens du milieu des affaires de la métropole quels engagements ils voudraient voir figurer dans un programme électoral, ils ont été 87 % à cibler l'investissement dans la lutte aux changements climatiques et le déploiement de stratégies pour aider les entreprises à accélérer le virage vers une économie verte.

Le Québec s'est doté d'objectifs exigeants en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES) : réduire nos émissions de 37,5 % sous le niveau de 1990 d'ici 2030. C'est dans huit ans!

Certains estiment que les efforts et les politiques actuelles seront insuffisants et ne permettront pas d'atteindre notre second objectif : la carboneutralité de notre société d'ici 2050. Quoi qu'il en soit, les quatre prochaines années seront cruciales pour obtenir des résultats significatifs et nous placer sur une trajectoire qui nous permettra d'atteindre nos objectifs.

Les entreprises sont mobilisées. Elles sont sensibles à l'importance d'adhérer à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) : 76 % des répondants considèrent que le pilier le plus important à intégrer dans leurs décisions sera celui de l'environnement⁶. Ils veulent intégrer ces critères, mais cherchent de l'accompagnement et des ressources supplémentaires pour accélérer ce virage. Les entreprises se reconnaissent une responsabilité dans le grand défi de la transition vers une économie sobre en carbone et sont prêtes à agir, mais elles demandent un meilleur accompagnement de la part du gouvernement provincial.

Demande n° 3 : Vous engagez-vous à augmenter la portée et le financement des programmes pour soutenir le secteur privé, notamment les PME, dans la transition vers une économie sobre en carbone?

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a démontré l'importance de l'autonomie énergétique dans un monde géopolitique tendu. Ainsi, de nombreux pays œuvrent présentement à simultanément accélérer leur transition énergétique et à diversifier leurs sources d'énergie. Dans un tel contexte, notre production d'une électricité verte en très grand volume, c'est-à-dire en quantité suffisante pour satisfaire nos besoins et pour exporter, est un avantage stratégique extraordinaire.

Cela étant, pour bien des usages industriels et pour le transport très lourd, la transition énergétique ne peut pas se faire avec l'hydroélectricité. C'est là qu'intervient l'avantage de pouvoir transformer notre électricité verte en hydrogène, qui peut remplacer les énergies fossiles dans ces usages. C'est ce qu'on appelle l'hydrogène vert. Nous en aurons besoin pour notre propre consommation au Québec et possiblement pour répondre à la demande sur les marchés à l'exportation. L'Agence internationale de l'énergie prédit d'ailleurs que la demande mondiale en hydrogène pourrait être multipliée par cinq d'ici 2050⁷. C'est une occasion unique de développer ici une filière économique d'avenir.

Demande n° 4 : Soutenez-vous le développement d'une filière d'hydrogène vert au Québec pour notre usage propre et aussi à des fins d'exportation?

⁶ CCMM. Sondage CCMM : 75 % des entreprises du Grand Montréal ont déjà intégré des critères ESG à leurs stratégies. Juin 2022. [En ligne : [Sondage CCMM : 75 % des entreprises du Grand Montréal ont déjà intégré des critères ESG à leurs stratégies](#)].

⁷ Québec. Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies. Juillet 2022. [En ligne : [Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)].

3. Le prochain gouvernement du Québec devra établir une fiscalité concurrentielle

La hausse de l'inflation progresse le plus rapidement depuis plus de 40 ans avec une augmentation annuelle de 8,1 % en juin 2022⁸. La conjoncture économique est fragile et le Québec n'est pas à l'abri d'une future récession. L'importante hausse des prix des biens et des services de consommation est une préoccupation bien réelle pour les ménages québécois. Considérant la réduction du pouvoir d'achat, un allègement fiscal pourrait mitiger les conséquences de l'inflation auprès des particuliers. En effet, les Québécois doivent composer avec un environnement fiscal désavantageux par rapport au reste du Canada. De fait, le Québec est la province où le taux de pression fiscale est le plus élevé⁹.

Face à cette instabilité économique, plus de 56 % des répondants sondés par la Chambre en vue des élections provinciales 2022 indiquent qu'une des priorités des programmes politiques qui leur seront présentés devrait être une baisse d'impôt pour les particuliers. La Chambre plaide en ce sens lors de l'élaboration du dernier budget du Québec¹⁰. L'évolution des principaux paramètres économiques depuis lors a rendu cette mesure d'autant plus pertinente.

Demande n° 5 : Vous engagez-vous à adopter des mesures d'allègement fiscal auprès des particuliers?

Dans le cadre de notre dernier sondage sur les priorités du milieu des affaires, 46 % affirment qu'une baisse d'impôt pour les entreprises devrait figurer dans les programmes politiques.

Faut-il rappeler que le rapport préélectoral du ministère des Finances dévoilé en août 2022 indique une hausse marquée des revenus autonomes du Québec¹¹? D'ailleurs, le Québec est la province qui génère le plus de revenus autonomes, avec 20,5 % de revenus qui vont à l'État en proportion de son PIB¹². Ces revenus sont possibles notamment parce que les entreprises québécoises sont soumises à des taux d'imposition élevés. L'écart entre les taxes sur la masse salariale des petites entreprises au Québec et celles perçues par l'Ontario est significatif : notre taux est de 31,7 % plus élevé que celui de nos voisins ontariens¹³. Dans le contexte actuel de nos finances publiques, il est temps de renverser la situation et de rendre notre environnement fiscal plus favorable à l'attraction et à la rétention d'entreprises au Québec.

Demande n° 6 : Vous engagez-vous à réduire le fardeau fiscal des entreprises?

⁸ Statistique Canada. Indice des prix à la consommation, juin 2022. Juillet 2022. [En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220720/dq220720a-fra.htm>].

⁹ Chaire en fiscalité et en finances publiques. *Bilan de la fiscalité au Québec 2022*. Juin 2022. [En ligne : [Bilan2022.pdf \(usherbrooke.ca\)](#)].

¹⁰ CCMM. *Redonner une impulsion durable à notre économie*. 18 février 2022. [En ligne : <https://www.ccm.ca/fr/medias/fiscalite-economie/redonner-une-impulsion-durable-a-notre-economie/>].

¹¹ Vérificateur général du Québec. Analyse détaillée du vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2022. Août 2022. [En ligne : <https://www.vgq.qc.ca/fr/publications/186>].

¹² Chaire en fiscalité et en finances publiques. *Panorama des finances publiques du Québec*. Juin 2022. [En ligne : [cr-2022-08-Panorama-f.pdf \(usherbrooke.ca\)](#)].

¹³ Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. *Propulser les PME d'ici, c'est gagnant*. Juin 2022. [En ligne : [FCEI Juin 2022 Plateforme électorale des PME du Québec version originale.pdf \(hubspotusercontent-na1.net\)](#)].

4. Le prochain gouvernement du Québec devra miser sur l'apport des solutions innovantes provenant du secteur privé

La pandémie de COVID-19 a démontré (1) l'importance d'une gestion efficace et coordonnée des services publics et (2) les limites du système en place. Que ce soit le sentiment d'insatisfaction (une majorité de la population se dit insatisfaite des hôpitaux et des CHSLD¹⁴), la difficulté de recruter des ressources et de les faire travailler selon des horaires décents, le manque de clarté quant à l'imputabilité de certaines décisions névralgiques pour l'allocation des ressources, ou encore l'immense frustration de devoir fermer davantage l'économie du Québec qu'ailleurs à cause de la fragilité de notre système hospitalier, les raisons de vouloir réformer le système pour l'améliorer ne manquent pas.

Si la solution était simple, on l'aurait sans doute déjà trouvée. Mais nous estimons que nous aurions tout intérêt à nous inspirer davantage des meilleures pratiques provenant d'ailleurs dans le monde. Et de fait, plusieurs territoires savent mieux tirer profit des innovations provenant du secteur privé afin d'améliorer et d'optimiser la livraison des services publics, permettant ainsi aux innovations et technologies d'être au service d'une saine gestion des finances publiques.

En Europe par exemple, certains pays disposent de services de santé universels où le secteur privé joue un rôle plus actif, notamment en offrant des solutions et des services numériques¹⁵. Une grande majorité des Québécois sont d'accord pour une plus grande implication du privé dans le secteur de la santé, et ce, même avant la pandémie. Cet appui s'est révélé à de nombreuses occasions comme en avril 2022, où 60 % des répondants à un sondage Léger ont affirmé être en faveur d'augmenter le recours au privé pour offrir des soins de santé¹⁶. En août 2022, ce sont 71 % des répondants à notre sondage qui affirment que la livraison de soins de santé à la population par le secteur privé devrait se retrouver dans un programme politique aux élections provinciales, tout en maintenant des établissements de soins publics et en garantissant un accès universel. La Chambre maintient qu'une collaboration accrue entre le privé et le gouvernement contribuerait fortement à augmenter la satisfaction de la population envers les services publics, tout en permettant d'optimiser l'ensemble des processus.

Demande n° 7 : Comment comptez-vous mettre à profit le secteur privé pour renforcer la capacité du gouvernement à livrer des services de santé de qualité et de manière efficace ?

5. Le prochain gouvernement du Québec devra soutenir des dossiers clés pour la métropole

L'environnement d'affaires comprend plusieurs sources d'incertitude, notamment l'inflation, la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement, les risques de récession et la pénurie de main-d'œuvre. Plusieurs secteurs pourraient avoir besoin d'accompagnement au cours des quatre prochaines années.

Demande n° 8 : Quels engagements concrets comptez-vous prendre pour soutenir les secteurs économiques stratégiques de la métropole?

¹⁴ Chaire en fiscalité et en finances publiques. Les Québécois sont-ils satisfaits des services publics? Décembre 2018. [En ligne : [Sondage sur l'évaluation des services publics par les Québécois, 29 juillet 2018 \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/sondage-sur-l-evaluation-des-services-publics-par-les-quebecois-29-juillet-2018)].

¹⁵ Healthcare Denmark. Comment un accompagnement personnalisé des patients dans les partenariats public-privé peut nous aider à... Juillet 2020. [En ligne. [triple-i patient-programme french.pdf \(healthcaredenmark.dk\)](https://healthcaredenmark.dk/triple-i-patient-programme-french.pdf)].

¹⁶ Journal de Québec. « Les Québécois ouverts au privé en santé ». Avril 2022. [En ligne : <https://www.journaldequebec.com/2022/04/25/les-quebecois-ouverts-au-privé>].

En août 2021, la Cour d'appel du Québec a émis un jugement qui permet aux municipalités d'inclure certains équipements des entreprises dans la valeur foncière taxable. Depuis cette décision, les municipalités du Québec peuvent taxer les équipements des entreprises technologiques. Le champ d'application de cette décision pourrait s'étendre aux centres de données, aux entreprises de jeux vidéo, au secteur des télécoms, aux épiceries, aux centres dentaires, etc. Cette hausse du fardeau fiscal des entreprises est non seulement inacceptable, mais complètement contreproductive : on diminue la position concurrentielle de nos entreprises technologiques et, en plus, on pénalise celles qui se modernisent et qui investissent dans l'automatisation de leurs procédés alors que nous sommes en pleine pénurie de main-d'œuvre. La solution sera entre les mains du prochain gouvernement du Québec, qui pourra modifier la *Loi sur la fiscalité municipale* en adoptant des dispositions favorables à la croissance de nos entreprises.

Demande n° 9 : Êtes-vous en faveur d'une modification de la Loi sur la fiscalité municipale afin d'exclure les équipements de la taxe foncière?

Le Palais des congrès de Montréal joue un rôle majeur en matière de tourisme d'affaires et de rayonnement économique, notamment en attirant les plus grands congrès internationaux, qui réunissent ici des centaines de milliers de talents de premier plan. Cependant, le Palais ne possède plus la capacité d'accueillir les plus grands événements, notamment dans nos secteurs de force. Ainsi, la Chambre demande que les investissements requis soient annoncés rapidement afin que le Palais des congrès de Montréal puisse se maintenir dans le peloton de tête des centres de congrès internationaux en Amérique du Nord.

Demande n° 10 : Vous engagez-vous à annoncer rapidement les investissements requis pour l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal?

Le portrait géographique de Montréal est clair : pour poursuivre sa croissance, la région métropolitaine doit pouvoir compter sur le développement de l'est de l'île, que ce soit pour répondre au besoin d'espaces industriels, pour le développement de zones d'habitation et de nouveaux pôles commerciaux, ou pour la création d'espaces verts. Or, les investissements vont là où il y a accès par transport collectif. C'est à cet enjeu que venait répondre le projet de REM de l'Est. Or, les récents changements de gouvernance et de tracé du REM de l'Est ont amené une forte inquiétude quant à l'échéancier du projet. La Chambre est d'avis qu'il est essentiel d'obtenir un échéancier clair de la part du gouvernement sur la mise en service du REM de l'Est au cours de la prochaine décennie¹⁷.

Demande n° 11 : Quelle est votre stratégie pour assurer la réalisation efficace et rapide du projet de REM de l'Est?

Le développement du réseau de transport collectif est une mesure importante pour de nombreux citoyens de la métropole qui, de surcroît, contribue à la réduction de la congestion et des émissions de GES provenant du secteur des transports. D'ailleurs, les résultats du plus récent sondage de la Chambre indiquent que le projet prioritaire pour le développement économique du Grand Montréal se doit d'être le maintien et l'expansion du réseau de transport collectif. Le déploiement du prolongement de la ligne bleue doit s'inscrire dans une nouvelle approche intégrée où l'on peut témoigner de la collaboration entre les différents ordres de gouvernement et s'assurer que le projet sera livré dans les délais annoncés.

Demande n° 12 : Quels engagements concrets comptez-vous prendre pour assurer la mise en service du prolongement de la ligne bleue dans les délais annoncés?

¹⁷ CCMM. *La Chambre prend acte des changements de gouvernance et de tracé du REM de l'Est et demande un nouvel échéancier*. Mai 2022. [En ligne : [La Chambre prend acte des changements de gouvernance et de tracé du REM de l'Est et demande un nouvel échéancier clair \(ccmm.ca\)](https://www.cmmm.ca/fr/la-chambre-prend-acte-des-changements-de-gouvernance-et-de-trace-du-rem-de-l-est-et-demande-un-nouvel-echancier-clair)].

Conclusion

La lutte contre les changements climatiques, la pénurie de main-d'œuvre, l'inflation et les investissements dans nos secteurs stratégiques demandent des actions rapides et efficaces de la part du prochain gouvernement du Québec. Ces défis exigeront une attention particulière et des ressources importantes au cours des prochaines années. Les élections sont une occasion privilégiée de faire valoir les priorités du milieu des affaires du Grand Montréal et surtout de mettre de l'avant les engagements politiques qui favoriseront le développement de l'économie de la métropole.

La Chambre suivra de près le déroulement de la campagne électorale du Québec et plus particulièrement la réponse des différents partis politiques aux principales préoccupations du milieu des affaires qui sont formulées dans cet avis.

Synthèse des demandes

Demande n° 1 : Comment comptez-vous pallier la pénurie de main-d'œuvre?

Demande n° 2 : Vous engagez-vous à augmenter le seuil d'immigration à un niveau permettant de répondre aux besoins de l'économie québécoise?

Demande n° 3 : Vous engagez-vous à augmenter la portée et le financement des programmes pour soutenir le secteur privé, notamment les PME, dans la transition vers une économie sobre en carbone?

Demande n° 4 : Soutenez-vous le développement d'une filière d'hydrogène vert au Québec pour notre usage propre et aussi à des fins d'exportation?

Demande n° 5 : Vous engagez-vous à adopter des mesures d'allègement fiscal auprès des particuliers?

Demande n° 6 : Vous engagez-vous à réduire le fardeau fiscal des entreprises?

Demande n° 7 : Comment comptez-vous mettre à profit le secteur privé pour renforcer la capacité du gouvernement à livrer des services de santé de qualité et de manière efficace?

Demande n° 8 : Quels engagements concrets comptez-vous prendre pour soutenir les secteurs économiques stratégiques de la métropole?

Demande n° 9 : Êtes-vous en faveur d'une modification de la *Loi sur la fiscalité municipale* afin d'exclure les équipements de la taxe foncière?

Demande n° 10 : Vous engagez-vous à annoncer rapidement les investissements requis pour l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal?

Demande n° 11 : Quelle est votre stratégie pour assurer la réalisation efficace et rapide du projet de REM de l'Est?

Demande n° 12 : Quels engagements concrets comptez-vous prendre pour assurer la mise en service du prolongement de la ligne bleue dans les délais annoncés?

ANNEXE

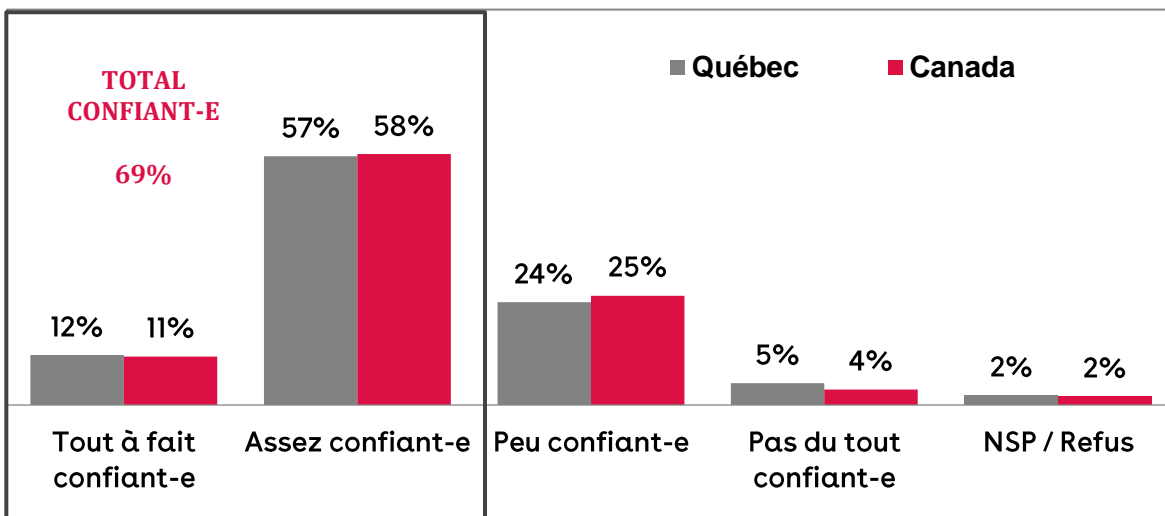
En prévision du présent avis, la Chambre a mandaté la firme Léger de réaliser un sondage auprès de ses membres. L'objectif était d'obtenir un portrait à jour des préoccupations du milieu des affaires.

Note : La mention « NSP » signifie « Ne sait pas ».

1^{er} fait saillant : confiance élevée, mais risque de report des investissements

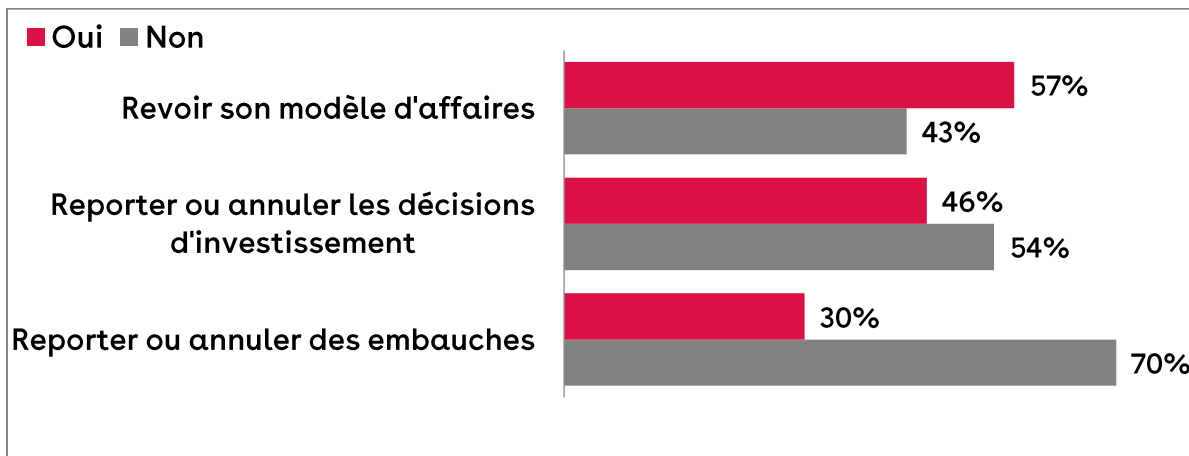
Malgré un contexte économique incertain, 69 % des entreprises du Grand Montréal restent confiantes envers les perspectives économiques des quatre prochaines années. Le prochain gouvernement pourra s'appuyer sur cette confiance pour accroître notre prospérité collective.

Quel est votre niveau de confiance envers les perspectives économiques des 4 prochaines années?



Cependant, il existe un risque réel que malgré cette confiance, les entreprises reportent des décisions d'investissement (46 %!).

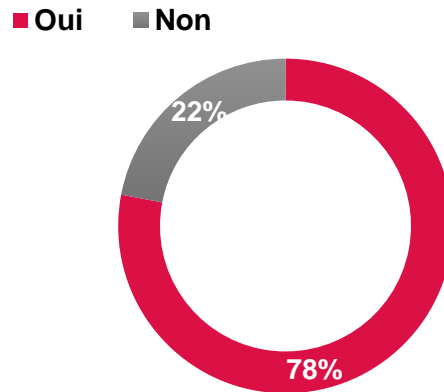
Est-ce que l'incertitude économique incite votre entreprise à...



2^e fait saillant : la pénurie de main-d'œuvre est le premier facteur de risque

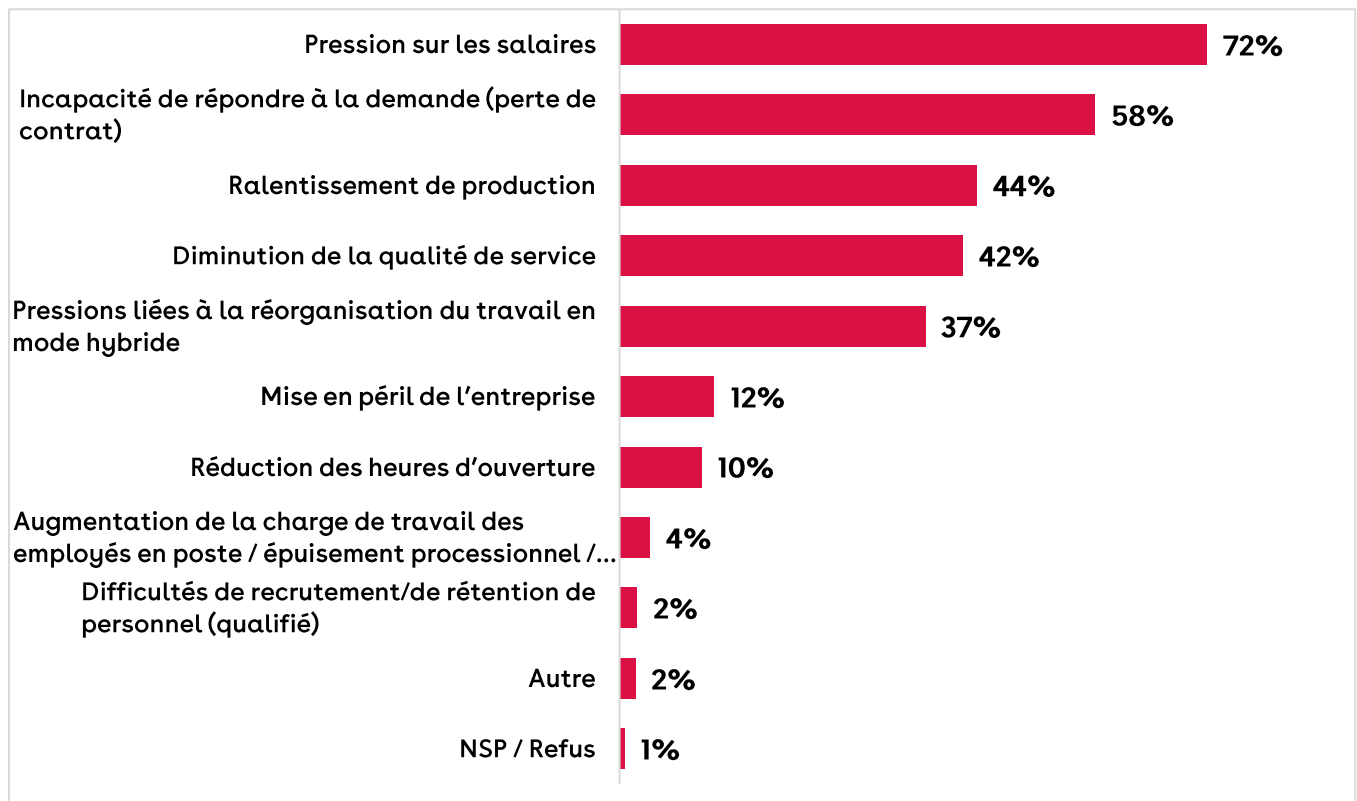
L'impact de la pénurie de main-d'œuvre est généralisé. Près de 80 % des entreprises du Grand Montréal sont touchées, et plus particulièrement les entreprises de plus de 50 employés (92 %) et celles qui ont un chiffre d'affaires brut de plus de 10 millions de dollars (93 %).

Est-ce que votre entreprise est touchée par la pénurie de main-d'œuvre?



Les effets de la pénurie sont bien réels et inquiètent les entreprises. Ainsi, 72 % affirment que la pénurie entraîne une pression sur les salaires, 58 % déclarent qu'elle réduit leur capacité à répondre à la demande et 44 % disent devoir ralentir leur production.

Quels sont les impacts de la pénurie de main-d'œuvre sur votre entreprise?

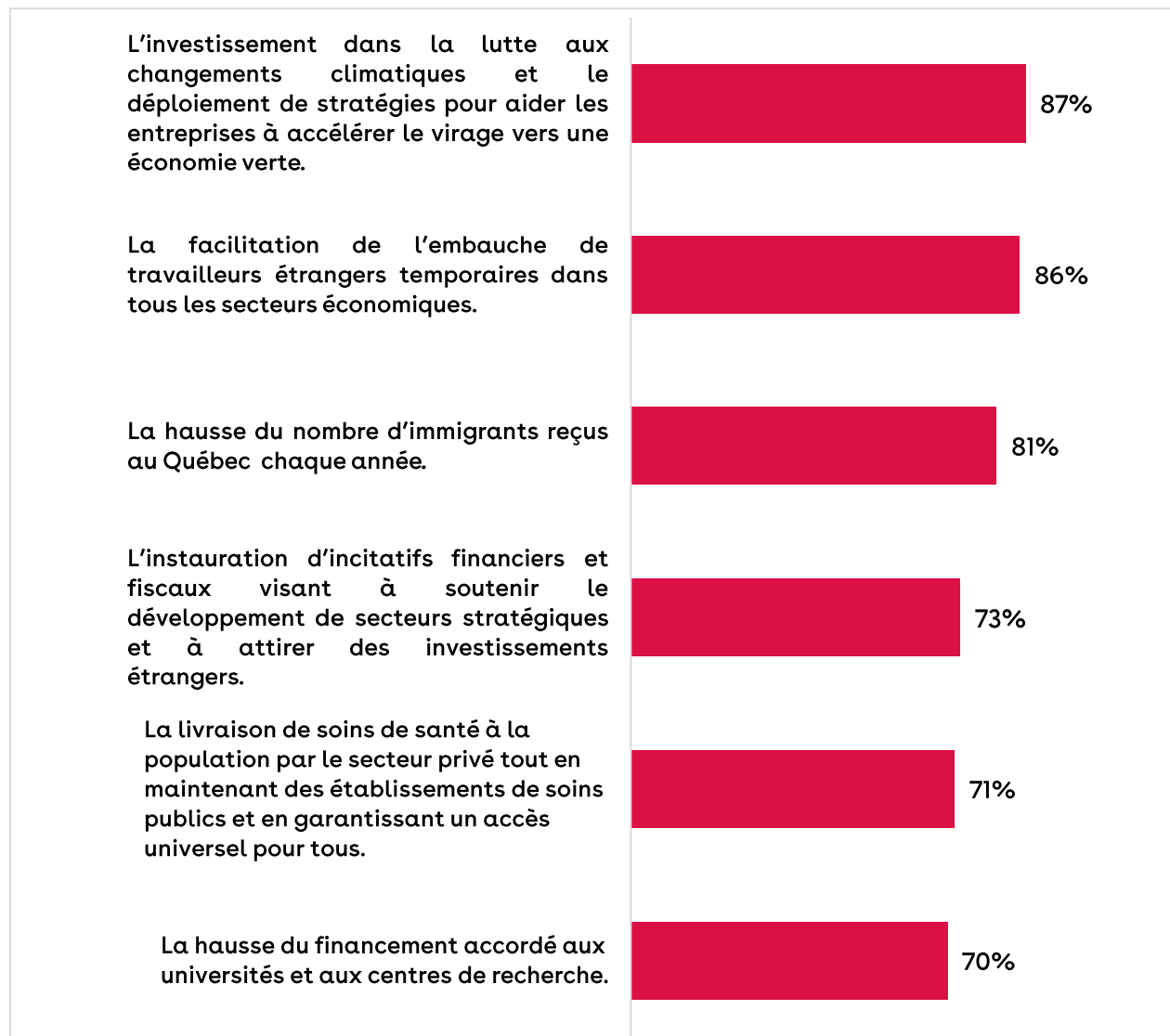


3^e fait saillant : les entreprises veulent un gouvernement qui facilite le virage vers une économie verte

Nous avons demandé aux répondants du sondage de préciser quelles priorités ils voudraient voir dans les engagements politiques du prochain gouvernement. Pour la première fois, 87 % des répondants indiquent que l'engagement prioritaire doit être l'investissement dans la lutte aux changements climatiques et le déploiement de stratégies pour aider les entreprises à accélérer le virage vers une économie verte.

De façon tout aussi prioritaire, 86 % des répondants réclament la facilitation de l'embauche des travailleurs étrangers temporaires dans tous les secteurs économiques. Face à cet enjeu majeur, 81 % des répondants soutiennent le recours à l'immigration et la hausse du nombre d'immigrants reçus chaque année au Québec.

Parmi les engagements suivants, lesquels devraient selon vous être présents dans un programme politique en vue des élections provinciales?



4^e fait saillant : aucun parti politique n'a le monopole des meilleures solutions aux enjeux économiques

Le milieu des affaires aborde de façon pragmatique les solutions préconisées par les différents partis. Nous avons demandé aux gens de la base d'affaires de la métropole leur perception face à la capacité des formations politiques de trouver les bonnes solutions pour faire face à certains enjeux majeurs, comme l'inflation, la pénurie de main-d'œuvre, la lutte aux changements climatiques ou encore l'accès à du financement.

Les résultats indiquent qu'aucun parti n'a le monopole des meilleures solutions. De fait, le prochain gouvernement devrait non seulement réaliser ses propres engagements électoraux, mais également s'inspirer des solutions proposées par les autres formations politiques. Une approche collaborative et non partisane entre les élus pourrait ainsi permettre de mettre en place les meilleures solutions.

Lequel des partis politiques suivants vous semble le plus compétent pour s'occuper de...

	CAQ	PLQ	QS	PQ	PCQ	AUCUN	NSP / REFUS
La pénurie de la main-d'œuvre	20%	33%	4%	2%	3%	15%	23%
L'inflation	29%	18%	4%	0%	7%	21%	20%
L'innovation et l'augmentation de la productivité	42%	17%	1%	1%	2%	13%	24%
La lutte aux changements climatiques	9%	17%	43%	7%	0%	12%	12%
L'accès à du financement	26%	17%	7%	3%	4%	6%	36%
L'immigration et l'accès à des travailleurs internationaux	7%	53%	6%	2%	5%	8%	19%
Le télétravail et/ou la réorganisation du travail en hybride	26%	14%	11%	4%	2%	19%	23%
La perturbation des chaînes d'approvisionnement	41%	14%	2%	1%	2%	19%	21%
L'allègement de la charge fiscale des entreprises	23%	17%	2%	1%	15%	15%	26%
La vitalité du centre-ville et de ses artères commerciales	17%	27%	6%	5%	6%	11%	28%
L'amélioration du transport collectif	15%	13%	43%	6%	0%	8%	15%
Le transport de marchandises (portuaire, aéroportuaire, ferroviaire, routier)	37%	7%	0%	0%	13%	10%	33%
L'amélioration réseau routier	22%	9%	4%	4%	4%	30%	26%